

CONCOURS DE PROJETS

SEMAINE DU COMMERCE ÉQUITABLE 2017



**FAITES LA PROMOTION DU
COMMERCE ÉQUITABLE**

*Et contribuez à faire de la Belgique le pays du
commerce équitable*



CTB TRADE FOR DEVELOPMENT

LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT **.be**

CONCOURS DE PROJETS Semaine du commerce équitable (4-14 oct 2017) *Faites de la promotion du commerce équitable et remportez 4.000 € !*

La Semaine du commerce équitable est une campagne annuelle du Trade for Development Centre¹ qui a pour objectif de sensibiliser les Belges au commerce équitable. En 2016, à l'occasion de cette campagne, nous vous avons lancé un défi : d'ici 2020, faites de la Belgique le pays du commerce équitable !

En effet, si tous les Belges font le choix des produits équitables et de qualité à tous les niveaux, c'est-à-dire individuellement, mais aussi les associations, les décideurs politiques, l'horeca, les écoles..., nous pourrons vraiment faire la différence pour les producteurs du Sud ! Alors, donnons-nous à fond !

Et vous ?

Vous aussi, vous pouvez, avec votre commune, votre association, votre école..., contribuer à relever ce défi en participant à notre concours de projets.

- Imaginez, avec votre école, une activité de sensibilisation et de découverte du commerce équitable pour les élèves, les enseignants et les parents ;
- lancez une action originale pour braquer les projecteurs sur votre Commune du commerce équitable ou pour lui permettre de décrocher ce titre ;
- introduisez le commerce équitable sur votre lieu de travail et convainquez vos collègues.

Chacun d'entre nous peut, à son propre niveau et dans son propre environnement, donner au commerce équitable la place qu'il mérite pendant la Semaine du commerce équitable 2017. Nous pourrons ainsi faire en sorte que le choix du commerce équitable soit inscrit dans l'ADN belge !

Nous comptons sur vous !

Imaginez vous-même une activité originale axée sur le commerce équitable et envoyez-nous votre dossier d'ici **le lundi 8 mai (12 h)**. Et, qui sait, vous bénéficierez peut-être d'un financement (max. 4.000 €) du Trade for Development Centre !

Le règlement que vous trouverez ci-dessous précise quels types d'organisations peuvent participer au concours et comment introduire un projet. Il explique également à quels critères votre projet doit satisfaire pour entrer en ligne de compte. **Lisez-le donc attentivement avant d'organiser un brainstorming !**

Avez-vous encore des questions après avoir lu le règlement ? Prenez contact avec Evi Coremans à l'adresse evi.coremans@btcctb.org avec tdc@btcctb.org en copie.

Bonne chance !

¹ La Semaine du Commerce équitable est une initiative du [Trade for Development Centre](#) de l'Agence belge du développement en collaboration avec les plus grandes associations de commerce équitable en Belgique.

POINTS D'ATTENTION !

Depuis plusieurs années, nous organisons un concours de projets durant la Semaine du commerce équitable. Nous en tirons chaque année des enseignements et souhaitons attirer votre attention sur plusieurs points.

- **Faites preuve d'originalité !**

Nous recherchons bien sûr des activités inédites et originales jetant un nouvel éclairage sur le commerce équitable. Ce sont elles qui auront le plus de chances d'attirer un nouveau public. À la recherche d'inspiration ? Nous réalisons depuis plusieurs années des vidéos des activités les plus réussies et originales. Jetez-y un petit coup d'œil : <https://www.youtube.com/user/TradedforDevelopment>

- **Faites la part belle à l'aspect « sensibilisation » de votre activité !**

L'objectif de toute activité consacrée au commerce équitable doit être de permettre aux gens de se familiariser avec ce type de commerce et de les sensibiliser à son importance. Ayez cela à l'esprit lorsque vous organisez votre activité. Bien entendu, les activités peuvent être amusantes, mais elles doivent toujours inclure un volet informatif. Vous trouverez dans le règlement quelques tuyaux pour vous aider dans l'élaboration.

- **Osez le renouveau !**

Vous avez déjà participé et votre projet a été retenu ? Mesurez vos chances d'être à nouveau retenu, mais veillez toutefois à vous renouveler. Tâchez de cibler à chaque fois un nouveau public ou de mettre en évidence un autre aspect du commerce équitable. En fin de compte, l'objectif est de sensibiliser l'ensemble des Belges au commerce équitable.

- **Apprenez de vos erreurs**

Votre projet n'a pas été retenu dans le passé ? Pas de souci, n'hésitez pas à retenter votre chance cette année ! Tenez toutefois bien compte du feedback que le jury vous a donné.

- **Soyez le plus concret possible**

Expliquez clairement en quoi consiste votre projet. Décrivez concrètement les activités et budgétisez-les de manière claire. Cela permettra au jury d'évaluer correctement votre projet.

RÈGLEMENT

1. Qui peut participer ?

Le concours est ouvert aux organisations suivantes :

- les associations sans but lucratif ne bénéficiant pas de subsides de la DGD (Direction Générale de la Coopération au Développement) pour la promotion du commerce équitable ;
- les écoles et universités ;
- les entreprises publiques souhaitant faire la promotion du commerce équitable ;²
- les mouvements de jeunesse et maisons de jeunes ;
- les associations de solidarité internationale ou environnementale ;³
- les associations culturelles ou sportives ;
- les syndicats et associations professionnelles ;
- les bureaux de communication ;
- les communes et les pouvoirs publics.

Attention : chaque participant ne peut introduire qu'un seul projet.

- La participation est gratuite. Les frais d'envoi des projets sont toutefois à charge des participants et ne sont pas remboursés. Les envois insuffisamment affranchis ne seront pas acceptés.
- Les propositions de projets qui ne seront pas introduites dans le délai requis seront considérées comme non valables. En outre, ne seront prises en considération que les propositions de projets satisfaisant à toutes les conditions du présent règlement.
- Les candidats ayant introduit un dossier valable restent engagés par leur offre jusqu'à la décision définitive.

² Les entreprises privées, les entreprises de commerce équitable et toute organisation vendant des produits équitables, y compris donc les Magasins du monde-Oxfam, sont toutefois exclues de participation.

³ Associations ne bénéficiant pas de subsides de la DGD pour la promotion du commerce équitable.

2. Conditions de participation

- Votre projet doit avoir pour objectif de sensibiliser le public au commerce équitable. Il doit lui permettre de se familiariser avec le concept ou en promouvoir les produits.
- Votre projet doit se dérouler entre le 4 et le 15 octobre 2017. Le dimanche qui suit la fin de la campagne compte donc également dans le cadre du concours de projets.
- Les projets sélectionnés doivent intégrer, dans toutes leurs communications, les logos de la CTB Trade for Development et de la Coopération belge au développement ainsi que le logo de la campagne « Fair Trade on Board ».

3. Comment introduire un dossier de projet ?

Vous souhaitez introduire un projet ? Complétez les formulaires joints à ce règlement et transmettez-les-nous. Vous pouvez rédiger votre dossier en français ou en néerlandais.

Le dossier de projet doit comporter les éléments suivants :

- une description succincte du concept et de l'objectif de votre projet ;
- un programme détaillé ;
- le planning et le timing des différentes étapes du projet ;
- une liste des autres organisations avec lesquelles vous comptez collaborer ;
- le budget total du projet et la part que vous souhaitez obtenir de la CTB (il peut s'agir du même montant) ;
- (en option :) une argumentation pour remporter une vidéo Web de votre activité.

Vous pouvez envoyer votre projet par mail à evi.coremans@btcctb.org et par courrier postal. Le dossier de projet doit être daté et signé. La version originale doit nous parvenir par la poste, au plus tard **le lundi 8 mai 2017 (à 12 h)** à l'adresse suivante :

Evi Coremans
CTB -Trade for Development Centre
Rue Haute 147
1000 Bruxelles

4. Critères de sélection

Un jury spécialement constitué à cet effet procédera à l'évaluation des projets sur la base des critères suivants :

- Originalité du projet (voir ci-dessous)
- Groupe cible : nous entendons par là la nature du groupe cible (un groupe cible qui n'est pas encore familiarisé avec le commerce équitable constitue certainement un atout) et le nombre de personnes touchées.
- Impact du projet : que souhaitez-vous réaliser à travers ce projet ? Comment comptez-vous le promouvoir ?
- Faisabilité du projet : le projet est-il réalisable dans les budgets et les délais impartis ?
- Partenariats : la collaboration avec des acteurs du commerce équitable est certainement un atout.
- L'attention accordée à l'environnement (développement durable).

4.1. Imaginer un projet original

Comme mentionné en introduction, l'originalité est un des principaux critères de sélection du jury. Un projet original a plus de chance d'avoir un impact plus durable sur les participants.

Inspirez-vous des vidéos d'activités sympathiques réalisées lors des éditions précédentes :

- 2016: <http://bit.ly/2luMuUB>
- 2015: <http://bit.ly/2mGXgaB>
- 2013/2014: <http://bit.ly/2mP8j1E>

Vous avez une chouette idée, mais vous ne savez pas trop bien comment la mettre en pratique ? Vous avez un groupe cible en tête, mais ne savez pas comment l'atteindre ? Essayez donc de trouver un ou plusieurs partenaires ! Vous pourrez ainsi vous renforcer mutuellement et toucher un plus grand nombre de personnes.

4.2 Objectif = sensibilisation

Ne perdez pas de vue le véritable objectif, à savoir la sensibilisation des Belges au commerce équitable. Pour l'atteindre, vous pouvez expliquer ce que représente le commerce équitable, montrer la multitude de produits équitables disponibles sur le marché, expliquer ce que le commerce équitable signifie pour les producteurs du Sud, faire comprendre aux gens qu'en tant que consommateurs, ils ont le pouvoir de faire

bouger les choses... Il existe bien des moyens de faire de la sensibilisation. Vous pouvez ainsi organiser un débat, mais vous pouvez également songer à un jeu, un atelier, un quiz...

Le Trade for Development Centre met plusieurs outils à votre disposition pour vous aider à donner forme au contenu de votre activité.

Dépliant « Le commerce équitable en quelques mots »

Ce dépliant explique en termes simples ce qu'est le commerce équitable et ce que vous pouvez faire vous-même ; il présente les différents labels et marques, et répond à quelques questions fréquentes. Vous pouvez le commander gratuitement en vous adressant à tdc@btcctb.org.

Reportages

Le TDC a réalisé deux reportages télévisés : l'un sur le café au Kivu et l'autre sur l'or équitable au Pérou. Ces reportages donnent tous deux la parole aux organisations de producteurs afin de comprendre ce que le commerce équitable représente pour eux et comment il a changé leur vie.

- Le café équitable au Kivu : <https://www.youtube.com/watch?v=i0XB5MfiurU>
- L'or équitable au Pérou : <https://www.youtube.com/watch?v=Sk4iZ-49i80>

Articles

Le Trade for Development Centre publie régulièrement des articles sur des thèmes liés au commerce équitable. Vous recherchez des informations sur un thème ou un produit en particulier ? Ne manquez pas de consulter la page <http://www.befair.be/fr/publications/articles>

Interviews

Le TDC a aussi réalisé une série d'interviews avec des acteurs belges du commerce équitables. Celles-ci peuvent s'avérer utiles pour en savoir plus sur l'offre équitable en Belgique. Consultez ces interviews sur <http://www.befair.be/fr/publications/interviews>

Photos

Sur notre page Flickr, vous trouverez des photos tant de la Semaine du commerce équitable que des organisations de producteurs du Sud appuyés par le TDC. Vous pouvez les utiliser dans le cadre de votre activité équitable à condition toutefois de respecter le copyright du TDC. <http://www.flickr.com/photos/77686391@N08/>

4.3 Contribuez par votre activité à relever le défi « Pays du commerce équitable »

Comme mentionné dans l'introduction, nous voulons relever le défi de faire de la Belgique le pays du commerce équitable. En organisant une activité de sensibilisation au commerce équitable, vous contribuez vraiment à relever ce défi !

4.3.1 Associez votre activité à un de nos critères

Votre activité correspond-elle à un des critères que nous avons définis pour faire de la Belgique le pays du commerce équitable ? Veillez à bien le mettre en évidence dans la description de votre projet !

Petit rappel succinct de ces critères. En 2020,

- 95 % des Belges ont entendu parler du commerce équitable ;
- chaque Belge achète pour environ 15 € de produits équitables par an ;
- toutes les grandes chaînes de supermarchés belges offrent des produits équitables ;
- 51 % des communes belges sont des communes du commerce équitable ;
- plus de la moitié des provinces belges sont des provinces du commerce équitable ;
- 80 % des parlements/ministères fédéraux, régionaux et communautaires consomment régulièrement au moins 2 produits équitables ;
- le commerce équitable est au moins mentionné 600 fois par an dans les principaux médias chaque.

4.3.2 Intégrez « Pays du commerce équitable » dans votre communication



Tout au long de la Semaine du commerce équitable, nous communiquerons largement sur le défi « Pays du commerce équitable ». Tâchez d'intégrer cette donnée dans la communication relative à votre activité. Cela peut vous valoir une plus grande attention médiatique et contribuer à ce que toutes les personnes participant à votre activité soient bien informées du défi « Pays du commerce équitable ».

Fair Trade Fan, Fair Trade on my mind, Fair Trade in action... Toutes ces variantes sur le thème « Fair Trade on Board » sont des supports de communication qui informent les Belges de la disponibilité des produits équitables dans tout le pays. Ne manquez donc pas de les utiliser dans votre communication sur votre

projet. Vous pouvez les télécharger via ce lien :

<http://www.semaineducommerceequitable.be/fr/tous-les-fichiers>

Votre projet est sélectionné ? Vous pourrez alors commander gratuitement du matériel promotionnel (voir plus loin).

4.4 Rempportez une vidéo Web de votre activité

Chaque année, nous réalisons une vidéo d'un certain nombre de projets. Une équipe de tournage vient alors filmer votre projet. La vidéo (d'environ 3') est publiée sur www.semaineducommerceequitable.be ainsi que dans nos newsletters et sur notre page Facebook. Nous l'utilisons aussi pour promouvoir la campagne.

Cette année les vidéos auront pour cadre le défi "Faites de la Belgique le Pays du commerce équitable" (il est possible qu'une vidéo concerne plusieurs projets). Voulez-vous qu'une équipe de tournage vienne vous rendre visite lors de votre activité ? Tentez votre chance ! Une vidéo Web s'avère aussi intéressante pour votre organisation, puisque vous pouvez l'utiliser dans vos propres communications. A la fin de ce document, un espace est prévu pour que vous nous expliquiez pourquoi il serait intéressant de réaliser une vidéo de votre projet et comment vous pourriez l'utiliser.

5 Prix

Le remboursement octroyé sera de maximum 4.000 € (TVAC).

Attention : les coûts suivants ne seront **PAS** remboursés :

- l'acquisition de biens non consommables (caméra vidéo, ordinateur...);
- le coût des « prix » ou « récompenses » décernés aux participants ;
- le montant total des achats d'aliments et de boissons équitables pour les participants : **un maximum de 50 %** de ce montant peut être répercuté sur la CTB.

6 Facturation

Deux modes de financement sont possibles :

- paiement de la moitié du montant avant l'événement/projet, le solde étant versé sur présentation des pièces justificatives (factures, tickets de caisse...);
- paiement du montant total sur présentation des pièces justificatives (factures, tickets de caisse...).

7 Communication des résultats

Vous serez informés au plus tard à la **mi-mai** de la sélection ou non de votre projet et du montant qui vous est alloué. Les projets retenus recevront par courrier le règlement du concours, où sont entre autres stipulées les modalités de facturation du montant remporté. En nous envoyant votre facture, votre organisation s'engage à :

- réaliser la partie approuvée de votre projet (cela peut bien évidemment être son entièreté) pendant la Semaine du commerce équitable 2017 ;
- utiliser les logos de la Coopération belge au développement, de la CTB Trade for Development Centre et de la campagne « Fair Trade on Board » dans toutes les communications relatives à votre projet.

8 Visibilité de votre projet pendant la campagne

Les projets retenus bénéficieront aussi d'une promotion et d'une visibilité accrues pendant la Semaine du commerce équitable.

8.1 Promotion de votre projet

En tant qu'organisateur, vous pourrez promouvoir vous-même votre projet sur un calendrier publié sur le site de notre campagne www.semaineducommerceequitable.be.

8.2 Matériel promotionnel gratuit

Les projets sélectionnés pourront commander gratuitement du matériel de campagne :

- panneaux promotionnels Fair Trade on Board, Fair Trade in action, Fair Trade dans ma commune, Fair Trade à volonté ;
- autocollants Fair Trade on Board, Fair Trade dans ma commune ;
- Badges Fair Trade on my mind, Fair Trade Fan et Fair Trade in the pocket ;
- affiche de campagne A2 ;
- drapeaux « Semaine du commerce équitable » (en prêt) ;
- dépliants pratiques « [Le commerce équitable en quelques mots](#) » ;
- jetons de caddie Fair Trade on Board

8.3 Communiqué de presse 'Faites de la Belgique le Pays du commerce équitable

Le Trade for Development Centre mettra en avant le challenge de « Faire de la Belgique le Pays du Commerce Equitable » dans sa communication envers la presse, que ce soit via des communiqués ou des conférences de presse, ou encore via des actions sur Facebook... Si votre projet cadre avec ce défi, il recevra une attention particulière dans notre communication.

Formulaires à compléter

1. Organisation

Nom	
Adresse	
Numéro de téléphone Courriel <i>Attention : cette adresse sera utilisée dans toute notre communication. Merci dès lors de mentionner une adresse utilisée effectivement. De préférence celle d'une personne et non une adresse info générale !</i>	
Membres	
Date de l'événement	
Lieu (Belgique)	
Montant demandé	
Montant total	
Numéro de compte pour les paiements Institution financière Ouvert au nom de	

Fait à, le

Signature / nom :

2. Projet

Intitulé du projet	
Public cible	
Nombre estimé de participants	
Diffusion de l'information ➤ Énumérez les canaux de communication. Vous pourrez en donner une description plus détaillée plus loin.	
Partenariats (Avec qui comptez-vous collaborer ? Et comment ?)	
Timing (Début-fin)	

3. Objectif du projet (max. 1 page)

Décrivez succinctement le concept, le public cible et l'objectif de votre projet

4. Programme détaillé (max. 2 pages)

Donnez une description aussi détaillée que possible du programme

5. Pour les organisations ayant introduit un projet par le passé (max. 1 page)

Votre projet a-t-il été retenu ?

Décrivez brièvement ce que le projet de cette année contient de nouveau.

Si votre projet n'a pas été retenu, décrivez brièvement le pourquoi et de quelle manière votre proposition actuelle en tient compte.

6. Le pays du commerce équitable (max. ½ page)

Votre activité cadre-t-elle avec l'un des critères pour faire de la Belgique le Pays du commerce équitable ? Précisez lequel et de quelle manière votre projet contribue à l'atteindre. Consultez les critères sur :

<http://www.semaineducommerceequitable.be/fr//faites-de-la-belgique-le-pays-du-commerce-equitable>

7. Budget détaillé

Décrivez le budget prévu pour l'ensemble du projet. **Veillez à être aussi complet que possible : présentez vos dépenses par poste et précisez, pour chaque poste, le montant que vous souhaitez obtenir de la CTB (il peut aussi s'agir du montant total).**

Cela est nécessaire pour que nous puissions évaluer si votre projet répond aux conditions du point 5 du règlement (maximum 50 % des coûts pour les boissons/la nourriture équitables, par exemple) et cela permet aussi d'éviter la confusion lors de l'envoi des preuves justificatives.

Voici un exemple à ne pas suivre :

Budget total : 6.500 €

Budget demandé à la CTB : 4.000 €

- *De cette manière, nous n'avons aucune idée des coûts que vous voulez imputer à la CTB et nous ne pouvons dès lors pas valider votre projet !*

8. Communication (max. 1 page).

Comment comptez-vous promouvoir votre projet ?

9. Vidéo Web (max. 1 page)

Décrivez ici pourquoi il serait intéressant de réaliser une vidéo de votre projet (faites également le lien avec « le Pays du commerce équitable ») et comment vous pourriez l'utiliser (canaux de diffusion, événement spécial...).

Merci de votre participation !

Bien à vous,

Le Trade for Development Centre